

Le Compte-Rendu Informatif qui vous ouvre les yeux !

## Osez le vrai participatif, soyez solidaires avec vos collègues !

Face à la souffrance au travail ;

Face au sacrifice des compétences des agents de notre organisme ;

Face à la non mise en œuvre du participatif ;

**STOP !**

Seriez-vous prêt à vivre un « *vis ma vie* » avec nos collègues qui font face aux restructurations décidées unilatéralement par la direction ?

Ne soyons plus considérés comme des pions !

Soyons solidaires et arrêtons de subir !

**TOUS ENSEMBLE EN GRÈVE LE :**

**MARDI 2 MAI 2017**

**soit 55 minutes, soit une demi-journée, soit une journée**



## La CPAM innove : vous avez aimé le « ré-accueil », vous aimerez le « désaccueil » !

En décembre 2016, l'employeur lançait un appel à candidature pour remplacer la responsable du service alors en arrêt de travail (juste avant son congé pour maternité).

En janvier 2017 paraissait un nouvel appel à candidature en vue de remplacer un autre responsable de service, lui aussi en arrêt de travail.

Une fois de plus, en février 2017, la direction ouvrait un poste de responsable de service alors que la titulaire de ce poste était absente pour raisons médicales.

**Que recherche la direction en agissant de la sorte ?**



Désormais, pour être cadre à la CPAM de l'Oise, faut-il présenter son **bilan de santé complet** ?

Et pourquoi ne pas faire réaliser ces bilans par le CPES pendant les périodes que la direction juge creuses ?

Cela éviterait peut-être la fermeture imposée du centre en août et décembre.

Vous souhaitez nous contacter : [sudcpam60@gmail.com](mailto:sudcpam60@gmail.com)

## Quel avenir pour nos collègues de Clermont ?

Lors de la réunion CHSCT du 29 mars 2017, la direction nous a présenté le projet de déménagement du service Frais de santé de Clermont sur le site de Beauvais Savoie alors qu'il a toujours été annoncé que ce service devait être transféré sur le site de Creil.

Sous prétexte de « créer un bloc de compétence sur la gestion des établissements par le regroupement des activités y concourant sur le site de Beauvais : Prestations, Régulation et Comptabilité », la direction sacrifie les compétences reconnues et l'investissement de nos collègues.

Contre l'avis des agents de ce service et sans tenir compte de leurs contraintes, la direction a fait ce choix de manière arbitraire et sans consultation aucune.

Voilà pourquoi nos collègues risquent d'être licenciées ou de subir un reclassement avec tout ce que cela sous-entend (nouveau métier imposé, formations, conciliation vie privée / vie professionnelle....).

Une nouvelle fois, ce projet favorise le développement du mal être au travail.

Hier Saint-Just, Noyon..., aujourd'hui Clermont **et demain à qui le tour ?**



## Le fabuleux fiasco immobilier !

Il était une fois un immeuble qui devait être construit dans le compiègnais.



Ces futurs occupants étaient fort impatients d'y entrer dedans.

Mais cette belle aventure finit en déconfiture et le personnel s'en trouva bien déçu quand il le sut.

Pour faire semblant d'améliorer la condition de ces pauvres gens, le maître de céans soumit un simulacre de projet aux représentants.

Les membres du CHSCT, ce projet n'ont pas voulu voter.

Nadia, secrétaire de son état, cria à hue et à dia qu'on ne l'y reprendrait pas.

En conclusion, ce projet était-il un leurre pour laisser les agents dans dans un immeuble vétuste ?

Cela présage-t-il de la fermeture définitive du site de Compiègne ?

N°2017 - 1  
Jeudi 20 avril 2017

## SYNDICAT SUD

### Baisse du prix des repas aux restaurants de Creil et Beauvais le 3 juillet 2017

Les salariés titulaires de chèques déjeuners bénéficient d'une participation employeur de 5,36 € par titre.

Vos élus SUD ont demandé à l'employeur qu'il fasse bénéficier l'ensemble des salariés qui déjeune aux restaurants d'entreprise de cette même réduction.

Lors du C.E. du 30 mars 2017, la direction a accédé à notre demande.

Par conséquent et très concrètement, le prix de votre repas va diminuer de 31 centimes à compter du 3 juillet prochain.



### En direct du dernier Conseil !

Lors du Conseil du 7 avril 2017 a été abordée la réorganisation de l'accueil sur le département.

La direction souhaite fermer 3 permanences supplémentaires soit Montataire, Senlis et Pont-Sainte-Maxence.

**Notre représentant est intervenu pour demander le maintien de la permanence de Pont-Sainte-Maxence au regard de la plus grande précarité sur cette commune.**

**Plusieurs conseillers ont soutenu cette proposition.**

L'employeur en a donc accepté son maintien à titre provisoire.

Dossier à suivre.